

	INSTILLATION DE COLLYRE CHEZ UN PATIENT SOIGNE A DOMICILE	PRT.SOIN.09
		Version : 2
		Pages : 1 sur 2
		Mise en application : 18/04/2018
Rédacteur : C. GILARDINO Fonction : Cadre de santé Date : 18/04/2018 Visa : 	Vérificateur : N. POLETTI Fonction : IDE Hygiéniste Date : 18/04/2018 Visa : 	Approbateur : L. FARGIER Fonction : Directrice des Soins Infirmiers Date : 18/04/2018 Visa : 

I. Objet

Ce protocole décrit l'application d'une thérapeutique locale oculaire chez la personne soignée à domicile, au moyen d'une instillation de collyre.

II. Domaine d'application

Ce protocole s'applique aux patients nécessitant des soins oculaires, à visée thérapeutique en post opératoire, dans le cadre d'une infection oculaire ou à visée diagnostic pour des examens.

III. Références réglementaires et normatives

- Décret n° 2002-194 du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier, abrogé par le décret 2004-802 du 29 juillet 2004, articles R.4311-5 et R.4311-7

IV. Responsabilités

Ce protocole est sous la responsabilité des IDE.

V. Déroulement du protocole

5.1. Matériel

- Blouse à usage unique
- Gants à usage unique
- Collyre prescrit
- Compresses non stériles

5.2. Recommandations

Un collyre ouvert se conserve 15 jours maximum.

Noter en clair la date d'ouverture sur le flacon.

Dire à la personne soignée de ne pas se frotter les yeux.



5.3. Méthode

- Se laver les mains
- Enfiler la blouse
- Mettre les gants
- Installer si possible la personne soignée pour qu'elle puisse mettre la tête en arrière
- Effectuer un soin d'hygiène oculaire
- Demander à la personne soignée de regarder vers le haut
- Tirer légèrement la partie externe de la paupière inférieure vers le bas
- Faire tomber la goutte de collyre dans le cul-de-sac conjonctival
- Demander à la personne soignée de changer son regard de direction
- Maintenir 1 à 2 secondes la paupière inférieure tirée
- Essuyer le surplus de collyre avec une compresse
- Eliminer le matériel souillé
- Enlever la blouse et les gants
- Se laver les mains
- Réinstaller la personne soignée

5.4. Evaluation - Transmissions

Sur le dossier de soins :

- Noter l'état général de la personne soignée
- Noter l'aspect de la cornée et l'irritation des conjonctives
- Noter l'aspect des sécrétions (larmes ou dépôt)
- Evaluer avec la personne soignée l'efficacité de la thérapeutique et la diminution de sa gêne ou de son inconfort

Transmission téléphonique :

Transmettre toute anomalie ou changement dans l'état de la personne soignée à domicile

Contactez le médecin traitant si nécessaire

VI. Annexes :

Sans objet